

24 OCT. 2012



Secrétariat général  
n° 357

Service des ressources  
humaines

Sous direction des politiques de  
ressources humaines et des  
relations sociales

Bureau de l'action sociale et de  
la prévention

182, rue Saint-Honoré  
75033 Paris Cedex 01

N° /12

Affaire suivie par :  
Madeleine ANGLARD

Téléphone :  
01 40 15 32 10

**Note à l'attention de  
Mesdames et Messieurs les membres du comité d'hygiène,  
de sécurité et des conditions de travail ministériel**

**Objet : Réunion du CHSCT ministériel**

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du CHSCT ministériel est prévue le :

**mardi 13 novembre 2012 à 9h30**

**salle Malraux**

**182 rue Saint-Honoré PARIS 1<sup>er</sup>**

L'ordre du jour est le suivant :

- Point 1 : procès-verbal de la séance du 4 octobre 2012 ;
- Point 2 : grille de suivi des travaux du CHSCT ministériel ;
- Point 3 : mise en place des trois groupes de travail "conditions de travail", "santé et sécurité au travail" et "fonctionnement et moyens des CHSCT" évoqués par la ministre le 4 octobre 2012 ;
- Point 4 : bilan national d'activité 2011 du service de médecine de prévention ; cartographie de la surveillance médicale au MCC.
- Point 5 : bilan des risques psychosociaux au MCC ;
- Point 6 : coordination de la médecine de prévention : moyens mis à disposition pour 2013 ;
- Point 7 : recensement des personnes en situation de handicap ;
- Point 8 : bilan des CHS pour l'année 2010 ;
- Point 9 : statistiques relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles pour l'année 2011 ;
- Point 10 : étude de faisabilité d'un bureau ou service de la prévention des risques professionnels en administration centrale à vocation ministérielle ;
- Point 11 : CHSCT : moyens de fonctionnement pour 2013 ;
- Point 12 : questions diverses.

Afin de faciliter l'organisation matérielle de cette séance, je vous remercie de bien vouloir informer le bureau de l'action sociale et de la prévention de votre participation.

**Le Secrétaire général**

**Jean-François Collin**